

## OPÉRATION RÉNOV'ENERGIE

**A**méliorer la performance énergétique du bâti en Wallonie en vue de réduire l'émission de gaz à effet de serre est un réel enjeu pour notre région. Cela passe notamment par la réalisation de travaux de rénovation des logements. Avec le soutien de la Province de Hainaut, les communes de Seneffe et Pont-à-Celles ont décidé de lancer l'Opération Rénov'Energie visant à accompagner leurs citoyens dans les travaux de rénovation.

En participant au projet, vous bénéficierez d'un accompagnement pour autofinancer vos travaux via les économies d'énergie réalisées par l'analyse personnalisée de vos travaux, des primes et des financements. Cet accompagnement est gratuit, moyennant le versement d'une caution d'un montant de 80 € qui sera remboursé en cas de travaux.

La société CORENOVE, désignée pour la réalisation du projet, a déjà établi une grappe d'entreprises locales partenaires minutieusement sélectionnées dans les différents secteurs éligibles.

Trois soirées d'information ont été organisées dans les différents villages, elles ont réuni une quarantaine de citoyens

et potentiels candidats. Sachez qu'il n'est pas nécessaire d'avoir participé à ces réunions pour s'inscrire !

Une nouvelle campagne de mobilisation sera lancée début 2021. Vous pouvez toutefois vous inscrire dès maintenant.

Concrètement, l'Opération Rénov'Energie vous aide et vous accompagne pour :

- Réaliser une analyse énergétique globale de votre bâtiment ;
- Vous fournir des conseils personnalisés de rénovation ;
- Evaluer le montant des aides disponibles ;
- Vous proposer des entreprises compétentes en fonction des travaux à réaliser ;
- Rechercher le financement le mieux adapté ;
- Etablir le bilan de vos économies après réalisation.

N'hésitez plus ! Les inscriptions pour l'Opération Rénov'Energie sont toujours ouvertes sur [www.corenove.be/interesse](http://www.corenove.be/interesse). Il est également possible de contacter directement Corenove (M. Jonathan PLÖN au 0492/40.64.44) pour de plus amples informations.

Votre conseiller en logement à la commune de Seneffe, Luca AMBRUOSO est aussi à votre disposition au 064/52.17.89.



## L'APP JEUNESSE QUI SIMPLIFIE LA VIE !



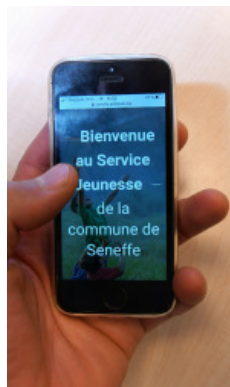
Le service jeunesse utilise depuis le 7 octobre 2020 une nouvelle application jeunesse, réalisée en co-création avec la société Antopolis.

Cet outil convivial, simple d'usage a pour objectif de faciliter la vie des parents pour les inscriptions aux stages Espace jeunes et d'effectuer directement les paiements en ligne de manière sécurisée. Via leur profil, ils auront donc accès à toutes les démarches : inscription aux stages, fiches

santé des enfants ainsi que les attestations mutuelle et fiscale. Efficace, intuitif et facile d'utilisation...

Site accessible sur [seneffe.antopolis.be](http://seneffe.antopolis.be).

Plus d'infos au service jeunesse 064/52.17.97



## CROIX-ROUGE - COLLECTE DE SANG

Tous les trois mois, la Croix-Rouge organise deux collectes de sang au sein de l'entité. Habituellement, elles se font dans la salle des mariages à Seneffe et à la grange de la Dîme à Arquennes.

En raison de la crise sanitaire, les collectes ont lieu, depuis le mois de mars, à l'espace culturel de la Samme et à la salle omnisport d'Arquennes. Les prochaines collectes de sang seront donc, elles aussi, organisées à l'espace culturel de la Samme en date du 15 décembre 2020 et à la salle omnisport d'Arquennes en date du 6 janvier 2021.

Si la fin de l'année rime avec fêtes et réjouissances, elle rime pour la Croix-Rouge avec baisse des stocks de sang. L'objectif de cette fin d'année est de récolter 5000 poches pour parer à la baisse habituelle des dons à cette période. La Croix Rouge tire régulièrement la sonnette d'alarme car ses réserves de sang sont fragiles. Pour les semaines à venir, elle prévoit une pénurie dans les groupes A+, A-, B- et O-.

Cela fait plusieurs mois que des hôpitaux belges mènent des études sur le plasma provenant de donateurs guéris du COVID-19 qui pourrait aider les patients malades. Aujourd'hui, la Croix-Rouge réitère l'appel aux personnes guéries du COVID-19 qui souhaitent participer à ces projets.

Plus d'infos sur [www.donneurdesang.be](http://www.donneurdesang.be) ou par téléphone au 0800 92 245



## PRÉSENTATION D'UN SERVICE : L'AGENT CONSTATATEUR

Le rôle de l'Agent constatateur est avant tout préventif, attirant l'attention des citoyens sur les actes inciviques et de dérangement public qu'ils pourraient commettre au quotidien. Lorsque la situation le nécessite, l'Agent constatateur est aussi habilité à utiliser la voie répressive à travers la rédaction de constats administratifs.

Ses missions sont multiples :

- Exercer un contrôle du respect des réglementations en vigueur sur le territoire communal en constatant les infractions au Règlement Général de Police (RGP), au Code Wallon du Bien-Être Animal, en matière d'Arrêt et de Stationnement et les délinquances environnementales.
- Investiguer sur les faits et identifier les auteurs d'incivilités.
- Jouer un rôle d'information, de prévention et de médiation pour prévenir tout comportement de nature à perturber l'ordre public.

En résumé, la mission principale de l'Agent constatateur est de veiller à ce que tout un chacun respecte les dispositions en matière de propreté, de salubrité, de sécurité et de tranquillité publique. Vous trouverez plus d'informations sur les législations sur le site [www.seneffe.be](http://www.seneffe.be) dans la rubrique « ma commune », « services communaux », « agent constatateur »)

Les conflits de voisinage (par exemple : problèmes d'égagement entre deux biens privés, distance de plantation d'arbres entre deux propriétés, non-respect des limites mitoyennes entre deux biens, etc.) ne sont pas de la compétence de l'Agent constatateur mais bien de la Justice de Paix.

Le bureau de Monsieur Declercq est situé à la Rue des Canadiens, 17 (Bâtiment du Service Travaux). Il est disponible uniquement sur rendez-vous.

Horaire général : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-17h. Mercredi : 8h30-12h30.

Tél. : 064/52.17.83, Mail : [constatateurs@seneffe.be](mailto:constatateurs@seneffe.be)

